



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Nomingue :

Que le 14 avril 2025 à 19h30, lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se déroulera à la salle « J.-Adolphe-Ardouin », le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro 2025-0038 : 1696 chemin des Faucons
(Matricule 2039-03-2355-0-000-0000)

Que la présente demande vise à déroger à l'annexe A de la grille des usages et normes du règlement de zonage 2012-362 pour la zone Va-16. Plus précisément, d'accepter l'empiètement dans la marge latérale pour la construction d'un bâtiment accessoire (garage).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Nomingue, ce 26 mars 2025.

Catherine Clermont
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 26 mars 2025, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-sixième jour du mois de mars de l'an deux-mille-vingt-cinq (26 mars 2025).